Tableau des emplacements réservés

Emplacement réservé en application de l'article L.123-1-5 V du Code de l'Urbanisme

N°	Bénéficiaire	Type	Localisation	Parcelles concernées	Superficie
1	Etat	ER pour élargissement de voirie	A15	Parcelles partiellement concernées: Section ZC : 347 à 3249, 402, 403, 413, 416, 417, 440 à 442, 445, 450 à 455, 469, 470, 473, 476, 486, 487	46100 m²
2	Ville de Cergy	ER pour élargissement de voirie	Rue de Vaumel	Parcelles partiellement concernées: Section AC : 377, 425, 747, 748, 754, 755, 770, 771 Section AD : 148, 177, 179, 180, 192, 313, 328, 329, 361, 390, 397, 398, 404, 421 Parcelles entièrement concernées: Section AD : 364, 391, 403, 405	3415 m²
3	Ville de Cergy	ER pour élargissement de voirie	Rue Saint Martin	Parcelles partiellement concernées: Section AK : 203, 205, 223, 736, 766, 835, 836	436 m²
4	Ville de Cergy	ER pour élargissement de voirie	Rue du Clos Brûlot	Parcelles partiellement concernées: Section BA : 283, 463	607 m²
5	Ville de Cergy	ER pour élargissement de voirie	Allée des Plantes	Parcelles partiellement concernées: Section BA : 197, 198, 200, 205, 234, 236 à 238, 240 à 242, 245, 246, 343, 378, 398, 436, 446, 447 Parcelles entièrement concernées: Section BA : 235, 243, 244, 389, 391, 399, 437	771 m²
6	Ville de Cergy	ER pour création d'un parking paysager	Rue Saint Martin	Parcelles partiellement concernées: Section AK : 203	323 m²

Emplacement réservé pour mixité sociale en application de l'article L.123-2b du Code de l'Urbanisme

N°	Type	Localisation	Parcelles concernées	Superficie
a	A l'intérieur du programme global de logements envisagé (1120 à 1200 maximum), 15 à 20% du nombre total de logements seront des logements locatifs sociaux au sens de l'article 55 de la loi SRU	Secteur des Marjoberts	Parcelles partiellement concernées: AW138, AW139 et AW142 Parcelles entièrement concernées: AW70, et AW143 à AW148	54065 m²

Commune de Cergy
*****
Plan Local d'Urbanisme
*****
Zonage
Règlement graphique
Planche n°3

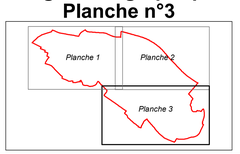

cergy
Mairie de Cergy
DADT
3 Place de l'Hôtel de Ville
BP-48000 Cergy
95801 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. 01 34 33 44 00

Réalisation:
Ville de Cergy - Espace Ville

Sources :
Ville de Cergy
DDT du Val d'Oise

Fond de plan:
Cadastre DGFIP 2014

PLU révisé
approuvé par délibération
du conseil municipal
en date du 17 décembre 2015

Plan n°1.4

Légende

Zonage

- UAa
- UAb
- UBa
- UBb
- UCa
- UCb
- UCc1
- UCc2
- UCd
- UCe
- UIa
- UIb
- AU
- AUp
- AUIb
- A
- A1
- N
- N1; N2; N3; N4; N5

- Alignement
- Zone non aedificandi de l'autoroute A15
- Zone non aedificandi en lien avec un espace boisé classé de plus de 100ha
- Axe d'écoulement permanent
- Axe d'écoulement temporaire lors d'orages
- Espace boisé classé
- Limite de ZAC
- Emplacements réservés
- Périmètre de 500 m autour des gares SNCF
- Limite de parcelle
- Bâti
- Limite de commune

Rappel : Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la vallée de l'Oise a été révisé et approuvé le 5 juillet 2007. Il concerne le sud de la commune. Il figure dans les annexes servitudes.

0 100 200 300 400 500 Mètres

A15
N
W E S
UAa
UAb
UBa
UBb
UCa
UCc1
UCc2
AU
AUp
A
A1
Boulevard de l'Hautil
Boulevard du Port
Parc François Mitterand
Rue du Vieux Pontoise
Rue des Chênes
Rue des Bordes
Rue des Villarceaux
Rue des Bordes
Rue du Bras
Rue du Bras
Avenue du Bras
Avenue du Bras
Avenue de la Palette
Avenue des Anglais
Rue Bernard Hirsch
Rue du Vieux Pontoise
Rue des Etangs
Rue du Clos Brûlot
Rue du Clos Brûlot
Rue du Clos Chaussée
Rue du Clos Chaussée
Rue du Clos Chaussée